

TOUS MOBILISÉS POUR L'EMPLOI #1

mercredi 14 avril 2021



ZOOM

Le forum
de l'emploi
de VTH

info

EXTENSION
DES AIDES
AU LOGEMENT

Édito



Une année 2021 qui doit nous redonner des perspectives

Décidément, cette année 2020 nous poursuit et fera sans doute ressentir ses effets néfastes tout au long de 2021.

Dans cette période incertaine, je vous invite collectivement à ne céder ni au fatalisme, ni à la colère et à garder espoir en des jours meilleurs.

C'est la même solidarité que nous devons à notre jeunesse comme à nos seniors. C'est pourquoi, notre Office poursuit sa mission prioritaire qui est d'assurer nos fonctions essentielles auprès de vous, grâce notamment à la mobilisation et au professionnalisme de tous nos collaborateurs, que je tiens à remercier.

Pour faire face à cette situation exceptionnelle, VTH a souhaité mobiliser ses entreprises partenaires pour participer à un **Forum de l'emploi**, ouvert à tous. Je vous invite à y participer nombreux.

Je vous invite également à venir découvrir **la nouvelle Agence mobile de VTH qui ira à votre rencontre sur les routes de Touraine**, à partir du 8 avril.

Pour ces deux événements, retrouvez toutes les informations sur www.valtourainehabitat.fr

Plus que jamais et en toutes circonstances, les collaborateurs de VTH restent mobilisés pour vous.

Je vous espère en bonne santé et vous souhaite beaucoup de courage. Restons solidaire.

Bien cordialement

Jean Luc Triollet
Directeur général

Directeur de la publication : Jean Luc Triollet
Directeur de la rédaction : Eric Bedoyan
Rédaction : Laurie Leroy

Numéro 43- Mars 2021 - 22 000 exemplaires
Dépôt légal : ISSN : 2274 - 3235
Impression Graphival sur papier PEFC, Imprim' Vert.

Régularisation des charges

A quoi correspond-elle ?

Elle concerne les différents locaux dont vous êtes locataires (**logements, garages...**) et se compose :

Des charges générales

Comme par exemple : les contrats d'entretien des équipements collectifs et/ou individuels, le chauffage collectif, le nettoyage des parties communes, la taxe ou redevance d'enlèvement des ordures ménagères, la chaudière, la robinetterie du logement... Différents modes de répartition sont utilisés, le nombre de pièces principales du logement, le nombre de logements de la résidence, le coefficient de chauffage du logement.

Des consommations individuelles

Eau froide, eau chaude, gaz propane, chauffage... suivant les appareils de comptage du logement, s'ils sont existants (compteurs de fluide, répartiteurs de frais de chauffage, compteurs d'énergie thermique).

Comment est-elle facturée ?

Les charges sont facturées tous les mois, en même temps que votre loyer, sous forme de **PROVISIONS**.

Au début de l'année suivante, lorsque toutes les dépenses et consommations réelles de votre résidence sont connues, Val Touraine Habitat calcule précisément vos charges et vous adresse, fin mars, un **DECOMPTE DE REGULARISATION DE CHARGES**.

Si votre décompte mentionne

"VOUS NOUS DEVEZ"
c'est un dû

La somme indiquée sera ajoutée sur un prochain avis d'échéance.

Si votre décompte mentionne

"NOUS VOUS DEVONS"
c'est un remboursement

La somme indiquée sera déduite sur un prochain avis d'échéance.



Extension des aides au logement

La crise sanitaire continue de fragiliser les salariés : perte de revenus, perte d'emploi, CDD non renouvelé. Pour les aider et poursuivre sa mobilisation, Action logement propose une extension et une évolution de l'aide exceptionnelle aux impayés de logement pour les locataires et les propriétaires.



Extension de la prime Mobilité

La prime Mobilité Action Logement de 1 000 € s'étend désormais à **tous les jeunes de moins de 25 ans (30 ans pour les alternants)** ayant un logement locatif et un contrat de travail de moins de 18 mois (CDD, CDI) et un revenu entre 467 et 1 711 brut par mois.

Pour rappel, pour les **plus de 25 ans (hors alternants)** les notions de rapprochement à moins de 30 minutes ou d'utilisation des transports en commun sont nécessaires (revenu maximum de 1,5 x le smic).

1 000 €



Extension de la prime Covid

La prime Covid s'étend depuis le **7 décembre dernier** aux salariés en CDI subissant une perte d'emploi.

Baisse de revenu de 15% minimum (CDI, CDD, Intérim) :

2 x 150 € (300 €)

Saisonnier agricole :
6 x 100 € (600 €)

Perte d'emploi CDI, CDD, Intérim :

6 x 150 € (900 €)

De 300 € à 900 €



Extension de la Garantie de loyer impayée gratuite Visale

La garantie Visale s'étendra aux salariés en **CDI de plus de 30 ans ayant un revenu net maximal de 1 500 €.**

Ce public viendra en complément du public déjà éligible qui est : moins de 30 ans : tout public.

Plus de 30 ans : salariés précaires (CDD, Intérim, CDI en période d'essai), en mobilité professionnelle, accompagnés par une AIS ou bien encore en perte d'emploi (*voir conditions auprès d'une conseillère sociale Action Logement*).

Loyer

TOUS MOBILISÉS POUR L'EMPLOI #1

RENDEZ-VOUS **mercredi 14 avril 2021**

En ce contexte particulièrement difficile, Val Touraine Habitat met en place un **accompagnement** auprès de **ses locataires** en recherche d'emploi, d'apprentissage ou de formation professionnelle.

Nous vous proposons de découvrir les métiers des secteurs du **BTP, de l'entretien-maintenance et du logement social** et prendre connaissance d'opportunités de carrières, de formations chez Val Touraine Habitat ou chez nos partenaires.

Rendez-vous le 14 avril 2021 sur notre page dédiée pour découvrir différents métiers, offres d'emploi, d'apprentissages et de formations professionnelles. Vous pourrez ensuite entrer directement en contact avec ces entreprises ou vous faire aider à mieux définir votre parcours professionnel grâce à des structures spécialisées de l'insertion et l'accompagnement.

Les premières
entreprises
participantes



OTIS



Les organismes
d'insertion
professionnelle, de
formation
et d'apprentissage



Inscription obligatoire avant le 12 avril sur www.valtourainehabitat.fr

PROPRIÉTAIRE EN TOUTE SÉCURITÉ



Devenez propriétaire
À PRIX DOUX
Consultez-nous



Plus d'informations sur notre site internet
www.valtourainehabitat.fr



JOUÉ-LÈS-TOURS « Les Halles »

• Appartements

T2 de 53 m² : 128 000 € > DPE : A

T3 de 65,5 m² : 155 000 € > DPE : A

La copropriété est d'un total de 159 lots.
Appartements en centre-ville proches du tram
et de toutes commodités.

**Dernière
opportunité**



SAINT-LAURENT-EN-GATINES

• Maison de bourg

T3 : 90 000 € > DPE : D

Maison de bourg de 100 m² composée d'une pièce de vie,
une cuisine, SDB, WC et 2 chambres.



CONTINVOIR

• Maisons individuelles

T3 de 63 m² : 59 000 € > DPE : E

T4 de 79 m² : 65 900 € > DPE : E

Maisons avec jardins, nombreux travaux à prévoir.



LARÇAY /// CINQ-MARS-LA-PILE

• Maisons individuelles

LARÇAY « La Bergerie 2 »

T4 avec garage et jardin : 189 000 €

CINQ-MARS-LA-PILE « Les Mesnils 2 »

T4 avec garage et jardin : 166 900 €

**Dernière
opportunité**

TERRAINS À BÂTIR



Amboise à partir de 44 800 €

Château-Renault à partir de 53 000 €

Neuvy-le-Roi à partir de 24 000 €

Notre-Dame-d'Oé à partir de 92 300 €

Neuillé-Pont-Pierre à partir de 24 800 €

Souigné à partir de 36 090 €

RETROUVEZ
L'ENSEMBLE
DE NOS TERRAINS
À BÂTIR SUR :



02 47 87 14 94

www.valtourainehabitat-vente.fr



Plus de renseignements

après de nos conseillers
ou sur notre site internet



**23
Avril
2021**

Date limite
de dépôt
des candidatures

Coup de pouce

Appel à projets

L'appel à projets « Coup de pouce » revient en 2021 ! À destination des structures et associations, l'objectif est de récompenser financièrement des projets, des actions, bénéficiant aux locataires du parc locatif VTH ou portés par des locataires de VTH.

16 PRIX
d'une valeur
totale de plus
de 10 000 €
seront distribués
aux lauréats.

Plus d'infos

www.valtourainehabitat.fr



Planning Agence mobile

L'Agence mobile de Val Touraine Habitat prend le départ le 8 avril prochain et sillonnera les routes du département pour venir à votre rencontre (Ste-Maure-de-Touraine, Langeais, Monts, Ligueil, Avoine...).

Retrouvez le programme sur notre site internet et avec votre prochaine quittance de loyer.



Transport solidaire

Destiné aux habitants des territoires ruraux dont l'accès aux transports est limité, le dispositif est assuré par des conducteurs volontaires et indemnisés.

Val Touraine Habitat a fait le choix de s'associer à un dispositif de mobilité solidaire existant sur la Communauté de commune de Gâtine-Choisilles-Pays-de-Racan qui sera étendu en 2021 à la Communauté de commune de Loches Sud Touraine. Plus d'informations sur :

www.valtourainehabitat.fr